

faire, il conservait un rare sang-froid dans les plus grands dangers ; c'est ainsi que par son calme et par sa fermeté, il sut se tirer des mains d'une troupe d'anthropophages qui l'avaient surpris dans l'intérieur d'une île de l'Océanie.

Une parole de lui caractérise parfaitement cette avidité de voir des faits nouveaux, d'assister au spectacle d'accidents imprévus. « Quel bonheur ! S'écria-t-il un jour pendant la période la plus dramatique de 1848, quel bonheur de vivre à une époque si fertile en événements extraordinaires et inattendus ! »

Son esprit, tourné presque uniquement vers les sciences qui traitent de la matière organisée, avait trop négligé les sciences philosophiques : aussi serait-on en droit de dire qu'il manquait d'élévation dans les idées. Cependant aucun acte de sa vie ne prouve qu'il ait jamais méconnu les grandes lois morales imposées à l'humanité. En somme, M. Paul Gaimard avait une belle intelligence : essentiellement probe et honnête, naturellement obligeant, il était incapable de faire le moindre tort à personne. On ne peut lui reprocher peut-être que d'avoir été un peu trop ami des plaisirs ; mais le monde et les plaisirs ne corrompirent ni son jugement ni son cœur : aussi M. Paul Gaimard a-t-il mérité les regrets de ses amis et de tous ceux qui le connaissaient. SARDOU.

M^{me} Reynaud,

Somnambule, décédée à Annonay, il y a environ un an ; sa lucidité était surtout remarquable pour les questions médicales, quoique illettrée dans son état naturel.

Un de nos correspondants, qui l'avait connue de son vivant, pensant qu'on pourrait en obtenir des renseignements utiles, nous adressa quelques questions qu'il nous pria de lui faire, si nous jugions à propos de l'interroger, ce que nous fîmes dans la séance de la Société du 28 janvier 1859. Aux questions de notre correspondant, nous avons ajouté toutes celles qui nous ont paru avoir quelque intérêt.

1. Evocation. - R. Je suis là : que me voulez-vous ?

2. Avez-vous un souvenir exact de votre existence corporelle ? - R. Oui, très précis.

3. Pouvez-vous nous dépeindre votre situation actuelle ? - R. C'est la même que celle de tous les Esprits qui habitent notre terre : généralement ils possèdent l'intuition du bien, et pourtant ne peuvent pas obtenir le bonheur parfait, réservé seulement à plus de perfection.

4. De votre vivant, vous étiez somnambule lucide ; pourriez-vous nous dire si votre lucidité d'alors était analogue à celle que vous avez maintenant, comme Esprit ? - R. Non : elle différerait en ce qu'elle n'avait pas la promptitude et la justesse que mon Esprit possède aujourd'hui.

5. La lucidité somnambulique est-elle une anticipation de la vie spirite, c'est-à-dire un isolement de l'Esprit, par rapport à la matière ? - R. C'est une des phases de la vie terrestre ; mais la vie terrestre est la même que la vie céleste.

6. Qu'entendez-vous, en disant que la vie terrestre est la même que la vie céleste ? - R. Que la chaîne des existences est formée d'anneaux suivis et continus : aucune interruption n'en vient arrêter le cours. On peut donc dire que la vie terrestre est la suite de la vie céleste précédente et le prélude de la vie céleste future, et ainsi de suite, pour toutes les incarnations qu'un Esprit peut avoir à subir : ce qui fait qu'il n'y a pas entre ces deux existences une séparation aussi absolue que vous le croyez.

Remarque. - Pendant la vie terrestre l'Esprit ou l'âme peut agir indépendamment de la matière, et l'homme jouit, dans certains moments, de la vie spirite, soit pendant le sommeil, soit même à l'état de veille. Les facultés de l'Esprit s'exerçant malgré la présence des corps, il y a entre la vie terrestre et celle d'outre-tombe une corrélation constante qui a fait dire à Mme Reynaud que c'est la même : la réponse subséquente a clairement défini sa pensée.

7. Pourquoi alors tout le monde n'est-il pas somnambule ? - R. Vous ignorez donc encore que vous l'êtes tous, même sans sommeil et très éveillés, à des degrés différents.

8. Nous concevons que nous le soyons tous plus ou moins pendant le sommeil, puisque l'état de rêve est une sorte de somnambulisme imparfait ; mais qu'entendez-vous en disant que nous le sommes, même à l'état de veille ? - R. N'avez-vous pas les intuitions dont on ne se rend pas compte, et qui ne sont autre chose qu'une faculté de l'Esprit ? Le poète est un médium, un somnambule.

9. Votre faculté somnambulique a-t-elle contribué à votre développement comme Esprit après la mort ? - R. Peu.

10. Au moment de la mort, avez-vous été longtemps dans le trouble ? - R. Non ; je me reconnus bientôt : j'étais entourée d'amis.

11. Attribuez-vous à votre lucidité somnambulique votre prompt dégagement ? - R. Oui, un peu. Je connaissais d'avance le sort des mourants mais cela ne m'eût servi de rien, si je n'eusse possédé une âme capable de trouver une vie meilleure par plus de bonnes facultés.

12. Peut-on être bon somnambule sans posséder un Esprit d'un ordre

élevé ? - R. Oui. Les facultés sont toujours en rapport : seulement vous vous vous trompez, en croyant que telles facultés demandent de bonnes dispositions ; non, ce que vous croyez bon est souvent mauvais : je développerai cela, si vous ne comprenez pas.

Il y a des somnambules qui possèdent l'avenir, qui racontent des faits arrivés et dont ils n'ont aucune connaissance dans leur état normal ; il y en a d'autres qui savent parfaitement dépeindre les caractères de ceux qui les interrogent, indiquer exactement un nombre d'années, une somme d'argent, etc. : cela ne demande aucune supériorité réelle ; c'est simplement l'exercice de la faculté que possède l'Esprit et qui se manifeste chez la somnambule endormie. Ce qui demande une réelle supériorité, c'est l'usage qu'elle peut en faire pour le bien ; c'est la conscience du bien et du mal ; c'est de connaître Dieu mieux que les hommes ne le connaissent ; c'est de pouvoir donner des conseils propres à faire progresser dans la voie du bien et du bonheur.

13. L'usage qu'un somnambule fait de sa faculté influe-t-il sur son état d'esprit, après la mort ? - R. Oui, beaucoup, comme l'usage bon ou mauvais de toutes les facultés que Dieu nous a données.

14. Veuillez nous expliquer comment vous aviez des connaissances médicales sans avoir fait aucune étude ? - R. Toujours faculté spirituelle : d'autres Esprits me conseillaient ; j'étais médium : c'est l'état de tous les somnambules.

15. Les médicaments que prescrit un somnambule lui sont-ils toujours indiqués par d'autres Esprits, ou bien le sont-ils aussi par l'instinct, comme chez les animaux qui vont chercher l'herbe qui leur est salutaire ? - R. On les lui indique s'il demande des conseils, dans le cas où son expérience ne suffit pas. Il les connaît à leurs qualités.

16. Le fluide magnétique est-il l'agent de la lucidité des somnambules, comme la lumière pour nous ? - Non, il est l'agent du sommeil.

17. Le fluide magnétique est-il l'agent de la vue, à l'état d'Esprit ? - R. Non.

18. Nous voyez-vous ici aussi clairement que si vous étiez vivante, avec votre corps ? - R. Mieux, maintenant : ce que je vois de plus c'est l'homme intérieur.

19. Nous verriez-vous de même, si nous étions dans l'obscurité ? - R. Aussi bien.

20. Nous voyez-vous aussi bien, mieux ou moins bien que vous ne nous auriez vus de votre vivant, mais en somnambulisme ? - R. Mieux encore.

21. Quel est l'agent ou l'intermédiaire qui vous sert à nous voir ? - R. Mon Esprit. Je n'ai ni œil, ni prunelle, ni rétine, ni cils, et pourtant je

vous vois mieux qu'aucun de vous ne voit son voisin : c'est par l'œil que vous voyez, mais c'est votre Esprit qui voit.

22. Avez-vous conscience de l'obscurité ? - R. Je sais qu'elle existe pour vous ; pour moi il n'y en a pas.

Remarque. Ceci confirme ce qui nous a été dit de tout temps que la faculté de voir est une propriété inhérente à la nature même de l'Esprit et qui réside dans tout son être ; dans le corps elle est localisée.

23. La double vue peut-elle être comparée à l'état somnambulique ? - R. Oui : faculté qui ne vient point du corps.

24. Le fluide magnétique émane-t-il du système nerveux ou est-il répandu dans la masse atmosphérique ? - R. Système nerveux ; mais le système nerveux le puise dans l'atmosphère, foyer principal. L'atmosphère ne le possède pas par elle-même ; il vient des êtres qui peuplent l'univers : ce n'est pas le néant qui le produit, c'est au contraire l'accumulation de la vie et de l'électricité que dégage cette foule d'existences.

25. Le fluide nerveux est-il un fluide propre, où serait-il le résultat d'une combinaison de tous les autres fluides impondérables qui pénètrent dans le corps, tels que le calorique, la lumière, l'électricité ? - R. Oui et non : vous ne connaissez pas assez ces phénomènes pour en parler ainsi ; vos termes n'expriment pas ce que vous voulez dire.

26. D'où vient l'engourdissement produit par l'action magnétique ? - R. Agitation produite par la surcharge du fluide qui encombre le magnétisé.

27. La puissance magnétique, chez le magnétiseur, dépend-elle de sa constitution physique ? - R. Oui, mais beaucoup de son caractère : en un mot, de lui-même.

28. Quelles sont les qualités morales qui, chez un somnambule, peuvent aider au développement de sa faculté ? - R. Les bonnes : vous me demandez ce qui peut aider.

29. Quels sont les défauts qui lui nuisent le plus ? - R. La mauvaise foi.

30. Quelles sont les qualités les plus essentielles, chez le magnétiseur ? - R. Le cœur ; les bonnes intentions toujours soutenues ; le désintéressement.

31. Quels sont les défauts qui lui nuisent le plus ? - R. Les mauvais penchants, ou plutôt le désir de nuire.

32. De votre vivant voyiez-vous les Esprits dans votre état somnambulique ? - R. Oui.

33. Pourquoi tous les somnambules ne les voient-ils pas ? - R. Tous les voient par moments et à différents degrés de clarté.

34. D'où vient à certaines personnes non somnambules la faculté de

voir les Esprits à l'état de veille ? - R. Cela est donné par Dieu, comme à d'autres l'intelligence ou la bonté.

35. Cette faculté vient-elle d'une organisation physique spéciale ? - R. Non.

36. Cette faculté peut-elle se perdre ? - R. Oui, comme elle peut s'acquérir.

37. Quelles sont les causes qui peuvent la faire perdre ? - R. Les intentions mauvaises, nous l'avons dit. Pour première condition il faut chercher à se proposer réellement d'en faire un bon usage ; cela une fois défini, jugez si vous méritez cette faveur, car elle n'est pas donnée inutilement. Ce qui nuit à ceux qui la possèdent, c'est qu'il s'y mêle presque toujours cette malheureuse passion humaine que vous connaissez si bien (l'orgueil), même avec le désir d'amener les meilleurs résultats ; on se glorifie de ce qui n'est l'œuvre que de Dieu, et souvent on veut en faire son profit. - Adieu.

38. Où allez-vous en nous quittant ? - R. A mes occupations.

39. Pourriez-vous nous dire quelles sont vos occupations ? - R. J'en ai comme vous ; je tâche d'abord de m'instruire, et pour cela je me mêle aux sociétés meilleures que moi ; comme délassement je fais le bien, et ma vie se passe dans l'espérance d'atteindre à un plus grand bonheur. Nous n'avons aucun besoin matériel à satisfaire, et par conséquent toute notre activité se porte vers notre progrès moral.

Hitoti, chef tahitien.

Un officier de marine, présent à la séance de la Société du 4 février dernier, témoigna le désir d'évoquer un chef tahitien, nommé Hitoti, qu'il avait personnellement connu pendant son séjour dans l'Océanie.

1. Evocation. - R. Que voulez-vous ?

2. Pourriez-vous nous dire pourquoi vous avez embrassé de préférence la cause française dans l'Océanie ? - R. J'aimais cette nation ; du reste, mon intérêt me le commandait.

3. Avez-vous été satisfait du voyage que nous avons fait faire en France à votre petit-fils, et des soins que nous lui avons donnés ? - R. Oui, et non. Ce voyage a peut-être beaucoup perfectionné son esprit, mais cela l'a complètement rendu étranger à sa patrie, en lui donnant des idées qui n'auraient jamais dû naître en lui.

4. Des récompenses que vous avez reçues du gouvernement français, quelles sont celles qui vous ont le plus satisfait ? - R. Les décorations.